



**Procès-verbal de la 91^e réunion du Conseil d'administration
tenue le mardi 25 octobre 2022 à 13 h 30**

- Vidéoconférence Zoom

Étaient présents :

Rudolf Bertrand, Magella Cantin, Denise Doyon-Paquet, Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier et Alain Poirier

Était absent : (aucune absence)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 90^e réunion du Conseil d'administration tenue le 21 septembre 2022
3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 21 septembre 2022
 - a. Site Web de l'APRES-INRS : état de la situation
 - b. Révision des règles entourant le financement d'une activité sociale ou culturelle offerte par l'APRES-INRS à ses membres et le droit de participer à ces activités
 - c. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2022
 - d. Assemblée générale annuelle de la FRUQ et mini-colloque (21 octobre 2022)
4. Suivi de la 17^e Assemblée générale annuelle (14 octobre 2022)
 - a. Présidence de l'APRES-INRS
 - b. Projet du procès-verbal
 - c. Facture de Autobus Galland Ltée– Transport Laval-Québec
 - d. Désignation d'un administrateur principal pour les fins affaires avec Desjardins
 - e. Résolution sur le pouvoir de signature des chèques (art. 7.6 - *Effets bancaires* des Statuts et règlements de l'APRES-INRS)
 - f. Lettre pour informer la Caisse Desjardins de la composition du CA et du pouvoir de signature
 - g. Mettre à jour la composition du groupe de l'adresse courriel « ApresINRS@inrs.ca »
 - h. Production d'une déclaration de mise à jour annuelle au Registraire des entreprises
5. Dîners de Noël 2022
6. Adhésion et listes des membres et d'envoi
 - a. Nouvelle adhésion
 - b. Listes des membres et d'envoi
7. Rapport de la trésorerie
8. Activités sociales et culturelles
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
9. Divers
 - a. Sondage de la FRUQ
 - b. Information aux membres sur l'assurance maladie complémentaire de Beneva
10. Confirmation de la date de la prochaine réunion
11. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 13 h 30.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Rudolf Bertrand, le projet d'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Résolution CA91-oct-25-22-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 90^e réunion du Conseil d'administration tenue le 21 septembre 2022

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Rudolf Bertrand, le procès-verbal est accepté tel que déposé.

Résolution CA91-oct-25-22-02

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 21 septembre 2022

a. Site web de l'APRES-INRS : état de la situation

Magella Cantin est en attente d'un retour d'appel de Serge Verret de l'INRS afin de reprendre les travaux sur la mise en place de notre nouveau site web.

b. Révision des règles entourant le financement d'une activité sociale ou culturelle offerte par l'APRES-INRS à ses membres et le droit de participer à ces activités

Comme convenu lors de la dernière réunion, Jacques Pelletier a préparé un projet modifiant les règles adoptées par le CA en 2021 (résolution CA81-fév-12-21-03). Ce projet a été transmis avec la convocation de la présente réunion. Comme proposé lors de la dernière réunion, la contribution maximale de l'APRES-INRS est portée de 20 \$ à 30 \$. De plus, il est proposé de majorer cette contribution maximale à 40 \$ si l'activité est suivie ou précédée d'un repas au restaurant.

Après discussions, les membres du CA préfèrent porter la contribution maximale à 30 \$ que l'activité soit accompagnée ou non d'un repas au restaurant. Le secrétaire modifiera en conséquence le projet et le déposera lors de la prochaine réunion.

c. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2022

Magella Cantin confirme que nous avons reçu la contribution financière demandée, soit 64 \$ par membre actif au 31 août 2022. Il souligne que l'INRS a remis sa contribution rapidement après l'envoi de sa demande.

d. Assemblée générale annuelle de la FRUQ et mini-colloque (21 octobre 2022)

Rudolf Bertrand a représenté l'APRES-INRS lors de l'Assemblée générale annuelle de la FRUQ et a participé au mini-colloque qui a suivi. Il fait rapport de sa journée aux membres du CA. Les personnes occupant actuellement les postes de président, secrétaire et trésorier (et responsable du dossier des assurances collectives) ont été de nouveau élues par acclamation. Comme pour notre association, la FRUQ rencontre un problème de relève aux postes du conseil d'administration. Il a été mentionné que les professeurs conservent généralement l'adresse courriel de leur université lorsqu'ils prennent leur retraite, ce qui n'est généralement pas le cas des autres personnels. La carte de membre de la FRUQ sera abandonnée, car elle n'est plus utile aux fins notamment d'obtenir des rabais. Nous sommes la seule association de retraités du réseau de l'UQ qui ne connaît pas son nombre de retraités. Le congé de cotisations à la FRUQ a été prolongée pour l'année 2022-2023. Rudolf Bertrand fera parvenir aux membres du CA copie du rapport de nos activités qu'il doit envoyer à la FRUQ.

4. Suivi de la 17^e Assemblée générale annuelle (14 octobre 2022)

Les membres du CA déclarent qu'ils sont très heureux de la participation et du déroulement de la journée. On remercie les organisateurs de ce succès.

a. Présidence de l'APRES-INRS

Le poste de président n'a pas été comblé lors de la dernière Assemblée générale. Lors de la prochaine réunion du CA, Magella Cantin sera en mesure de nous faire part de sa décision de continuer ou non d'agir à titre de président. D'ici là, il demeurera en fonction conformément à nos statuts et règlements.

b. Projet du procès-verbal

Le secrétaire a transmis avec la convocation de la présente réunion un projet de procès-verbal de la dernière Assemblée générale. Ce projet a été rédigé par Rudolf Bertrand en raison de l'arrivée tardive du secrétaire et des membres de la région de Montréal dû à un bris mécanique de l'autobus les transportant. Jacques Pelletier le remercie d'avoir pris la relève.

Les membres du CA acceptent le projet de procès-verbal déposé par le secrétaire. Ce projet sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale annuelle. Entre-temps, il sera ajouté au site Web de l'APRES-INRS avec la mention « Projet ».

c. Facture de Autobus Galland Ltée– Transport Laval-Québec

Francine Lambert informe les membres du CA que, suite à ses démarches, Autobus Galland Ltée a accepté de verser une compensation de 275 \$ en raison du retard occasionné par des ennuis lors de notre trajet de Laval vers Québec. Les membres du CA la remercient pour ses démarches. Cette dernière prendra les arrangements avec la trésorière afin d'encaisser cette compensation.

Les membres du CA s'interrogent sur l'augmentation des coûts du transport offert aux membres lors des Assemblées générales. Après discussions, il est convenu que ce point sera mis à l'ordre du jour lors de la préparation de la prochaine AG.

d. Désignation d'un administrateur principal pour les fins affaires avec Desjardins

e. Résolution sur le pouvoir de signature des chèques (art. 7.6 - Effets bancaires des Statuts et règlements de l'APRES-INRS)

f. Lettre pour informer la Caisse Desjardins de la composition du CA et du pouvoir de signature

Il est convenu que ces points sont reportés à la prochaine réunion du CA lorsque Magella Cantin fera part de sa décision de continuer ou non d'agir à titre de président

g. Mise à jour la composition du groupe de l'adresse courriel « ApresINRS@inrs.ca »

Magella Cantin fait actuellement des démarches auprès d'un représentant de l'INRS afin de mettre à jour la composition de ce groupe.

h. Production d'une déclaration de mise à jour annuelle au Registraire des entreprises

Magella Cantin aidera la trésorière afin de produire cette déclaration qui doit être soumise au registraire des entreprises suite à notre dernière Assemblée générale annuelle.

5. Dîners de Noël 2022

Magella Cantin verra à l'organisation du dîner de la région de Québec en collaboration avec Alain Poirier. Pour la région de Montréal, Francine Lambert, en collaboration avec Raymonde Jetté et Jacques Pelletier, a choisi le restaurant Bistro Edmond situé à Laval et la date retenue est le vendredi 9 décembre.

Il s'ensuit une discussion sur le partage des coûts des dîners entre l'APRES-INRS et les membres participants. Il est convenu que le montant qui sera défrayé par l'APRES-INRS sera décidé lors de la prochaine réunion du CA lorsque le nombre de participants et les coûts seront connus. Dans les courriels d'invitation aux membres, il sera simplement mentionné qu'une partie du coût du repas sera remboursé par l'APRES-INRS, incluant une consommation gratuite.

6. Adhésion et listes des membres et d'envoi

a. Nouvelle adhésion

Le secrétaire informe les membres du CA qu'il a reçu une demande d'adhésion de la part de Sylvie Doré, retraitée de l'Administration. Cette dernière est retraitée depuis plusieurs années. Ayant déjà été membre de l'APRES-INRS, elle devra payer la cotisation d'adhésion.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Denise Doyon-Paquet, la demande d'adhésion de Sylvie Doré est acceptée conformément aux articles 1.5.3 et 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS.

Résolution CA91-oct-25-22-03

b. Listes des membres et d'envoi

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion une mise à jour de la liste des membres et des listes d'envoi. On compte actuellement 70 membres.

On rappelle que les courriels d'invitation pour participer à une activité sociale ou culturelle de la région de Québec ou de Montréal (excluant les déjeuners/dîners) sont envoyés à tous les membres, quelle que soit la région où ils résident.

7. Rapport de la trésorerie

Denise Doyon-Paquet a transmis par courriel les documents de la trésorerie avant la tenue de la présente réunion : Budget 2022-2023 (voir annexe 1), Relevé de compte du 1^{er} au 30 septembre 2022 (voir annexe 2), Sommaire des revenus et dépenses (par groupe) au 30 septembre 2022, Suivi des transactions bancaires du 1^{er} au 30 septembre 2022 et Adhésions des membres en septembre 2022. L'encaisse s'élève à 13 279,29 \$ au 30 septembre 2022. Après discussions, les membres du CA sont très satisfaits des documents déposés et en remercie la trésorière.

8. Activités sociales et culturelles

a. Région de Québec

Rudolf Bertrand est à terminer l'organisation d'un petit déjeuner qui se tiendra prochainement.

b. Région de Montréal

Francine Lambert est en discussions avec ses collègues de la région de Montréal sur le choix d'une prochaine activité.

9. Divers

a. Sondage de la FRUQ

Jacques Pelletier rappelle qu'il a envoyé aux membres de l'APRES-INRS un courriel invitant les membres des associations de retraités du réseau de l'UQ de répondre à un sondage de la FRUQ afin d'améliorer les pratiques visant à attirer, informer et fidéliser les membres. Selon les informations données lors de la dernière Assemblée générale de la FRUQ, Rudolf Bertrand ajoute que plus de 400 personnes ont répondu à ce sondage.

b. Information aux membres sur l'assurance maladie complémentaire de Beneva

Jacques Pelletier rappelle qu'il a envoyé un courriel aux membres afin de les informer qu'il n'est plus nécessaire de renouveler son adhésion à l'AQRP pour maintenir l'assurance maladie complémentaire offerte par Beneva.

10. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du CA est fixée au mercredi 7 décembre 2022 à 9 h 30.

11. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 15 h 05.

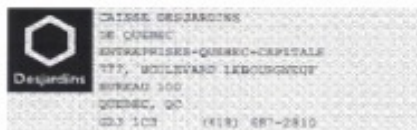
Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 7 décembre 2022

ANNEXE 1

APRES-INRS				
BUDGET 2022-2023 APPROUVÉ PAR L'AGR LE 14-10-2022				
	Budget	Revenus	Surplus	PRÉVISIONS
	2022-23	(Dépenses)	ou Déficit	Budgétaires
		Réels	Budgétaire	2023-24
REVENUS				
	Contribution de l'INRS	4 288,00 \$	4 288,00 \$	- \$
	Apport des membres (renouvellement + adhésion)	2 010,00 \$	60,00 \$	1 950,00 \$
	Autres	20,00 \$	- \$	20,00 \$
	Total	6 318,00 \$	4 348,00 \$	1 970,00 \$
				- \$
DÉPENSES				
Assemblée générale				
	Transport - autobus	1 800,00 \$	- \$	1 800,00 \$
	Restaurant	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
	Sous-total	3 800,00 \$	- \$	3 800,00 \$
				- \$
Activités sociales				
	Régions de Montréal	2 500,00 \$	- \$	2 500,00 \$
	Région de Québec	2 500,00 \$	- \$	2 500,00 \$
	Sous-total	5 000,00 \$	- \$	5 000,00 \$
				- \$
Réunions du CA				
	Pour les 7 membres	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	Sous-total	100,00 \$	- \$	100,00 \$
				- \$
Divers				
	Dons in memoriam	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	Autres	150,00 \$	- \$	150,00 \$
	Sous-total	250,00 \$	- \$	250,00 \$
				- \$
Frais d'exploitation				
	Frais de caisse	40,00 \$	2,95 \$	37,05 \$
	Fournitures de bureau	50,00 \$	- \$	50,00 \$
	Mise à jour du site Web	50,00 \$	- \$	50,00 \$
	Registraire des entreprises (FRUQ)	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	Frais d'association	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	Autres	40,00 \$	- \$	40,00 \$
	Sous-total	380,00 \$	2,95 \$	377,05 \$
				- \$
	Total	9 530,00 \$	2,95 \$	9 527,05 \$
				- \$
GRAND TOTAL - DÉFICIT / SURPLUS				
		(3 212,00) \$	4 345,05 \$	11 497,05 \$
				- \$



Pour la période	
du 1er septembre au 30 septembre 2022	
Folio	590244
Page 1 de 1	

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-20100-9

APRES-INRS ASSOCIATION DES PER
490, RUE DE LA COURONNE
QUEBEC QC G1K 9A9

EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				8 934.24
28 SEP	DI	Dépôt direct / INRS			4 288.00	13 222.24
29 SEP	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	13 252.24
30 SEP	IVMW	Virement reçu de / NICOLE SAVARIA /Adhésion			30.00	13 282.24
30 SEP	FIX	Frais fixes d'utilisation		2.95		13 279.29

COMpte D'EPARGNE ET DE PLACEMENT						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
C\$ PART DE QUALIFICATION (A)						
		Solde reporté				5.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION							
Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification *	Frais au compte (ADM)	Frais fixes * (FIX)	
	du	au					
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 SEP	30 SEP	0.00	-	0.00	=	0.00
2-EOP au 30 SEP: Forfait						=	2.95 \$

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.